

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs

Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving



# UCCLENSIA

Revue Bimestrielle – Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre – September 2006

211



# UCCLENSIA

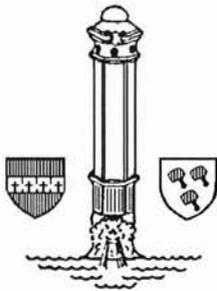
Cercle d'histoire  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
tél. 02-376 77 43, CCP 000-0062207-30

Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat 9  
1180 Brussel  
tel. 02-376 77 43, PCR 000-0062207-30

Septembre 2006 – n° 211

September 2006 – nr 211

## Sommaire – Inhoud



Édition: Jean Lhoir

<b>Les origines d'Uccle (5)</b> <i>Jean M. Pierrard</i>	<b>3</b>
<b>L'ancienne glacière du Coudenborre (Kauwberg) a trouvé une affectation singulière: «colombière à chauves-souris»...</b> <i>André Buyse</i>	<b>13</b>
<b>Ouderghemmolen Oude molen</b> <i>Raf Meurisse</i>	<b>19</b>
<b>Quand la comtesse de Flandre faisait du paysage à Uccle</b> <i>Jean Lowies</i>	<b>23</b>
<b>Discours de Georges Straete, président de la fanfare de Termeulen à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de celle-ci</b> <i>Lucien Gerke</i>	<b>27</b>
<b>Kareelbakkerijen in Sint-Genesius-Rode Toekennen van vergunningen door de provincie Brabant en de gemeente (1899-1914) (4)</b> <i>Jan De Cock</i>	<b>31</b>

En couverture: L'«étang du Vieux Moulin», à Saint-Job (d'après une carte postale).

**Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs**

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement plus de 400 membres cotisants.

À l'instar de nombreux cercles existant dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, édition d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue <UCCLENSIA> qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode-Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

**Administrateurs:**

Jean M. Pierrard (président),  
Patrick Ameeuw (vice-président),  
Éric de Crayencour (trésorier),  
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire),  
André Buyse, Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,  
Stéphane Killens, Jacques Lorthiois,  
Jean Lowies, Raf Meurisse,  
Clémy Temmerman, Lutgarde Van Hemeldonck,  
Louis Van Nieuwenborgh, André Vital.

**Siège social:**

rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles  
téléphone: 02-376 77 43  
CCP: 000-0062207-30

**Montant des cotisations**

Membre ordinaire:	7,50 €
Membre étudiant:	4,50 €
Membre protecteur:	10 € (minimum)

---

Jean M. Pierrard

Nous continuons à nous interroger sur les origines d'Uccle. Nous en sommes arrivés ainsi au IV<sup>e</sup> siècle. En fait rien n'est plus obscur que le sort de notre région à cette époque du Bas Empire. Et il vaut la peine de reprendre ici tout d'abord et très brièvement l'histoire de l'Empire Romain durant ce siècle.

---

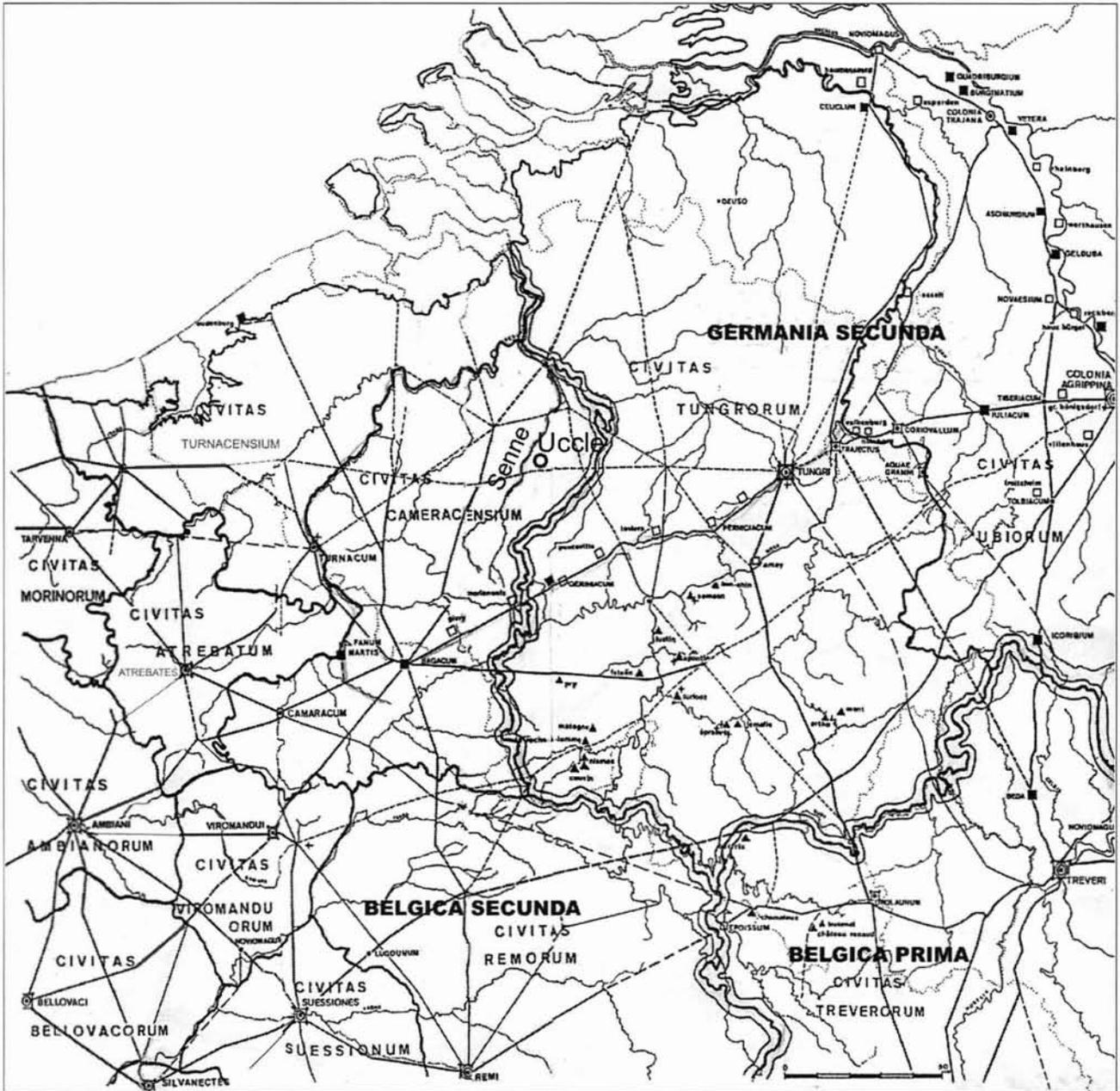
## L'Empire Romain au IV<sup>e</sup> siècle

C'EST DONC DIOCLÉTIEN qui sera empereur de 285 à 305. Il va rétablir la situation militaire sur les différents fronts et va prendre des mesures salutaires en réorganisant les finances, en améliorant la frappe des monnaies, en veillant à la régularité des levées d'impôt, au bon fonctionnement de la justice et en menant une politique de grands travaux. Il va aussi largement déléguer ses pouvoirs en instituant un régime tétrar-chique, divisant ainsi l'empire en quatre entités.

Ce régime ne survivra pas au départ de Dioclétien et durant 13 ans des luttes intestines eurent lieu entre différents compétiteurs. C'est finalement Constantin qui l'emporta et demeura seul empereur. C'était un fils de Constance Chlore qui, nous l'avons vu, avait régné à Trèves. Constantin réussit à rétablir la situation militaire qui s'était bien sûr, largement dégradée sur les trois fronts perpétuellement menacés à savoir le Rhin, le Danube et la frontière perse. C'est lui qui prit la décision de déplacer la capitale de l'Empire de Rome à Byzance, sur le Bosphore, ville à laquelle il donna son nom, à savoir Constantinople. Il décida en 323, par l'édit de Milan d'accorder la liberté de culte aux chrétiens de l'Empire mais il dut rapidement tenir compte des doctrines propagées par un prêtre d'Alexandrie dénommé Arius. Il convoqua un concile à Nicée en 325, qui condamna Arius mais il ne put rétablir l'unité des Chrétiens.

Après la mort de Constantin, survenue en 337 ses trois fils se partagèrent le pouvoir. Constantin II fils aîné de Constantin, qui avait notamment reçu la Gaule en partage disparut en 340. Les deux autres frères se partagèrent alors l'empire, Constant gouvernant l'Occident et Constance II l'Orient. Cependant Constant étant lui-même décédé en 350, Constance II resta seul empereur et le gouvernement de la Gaule fut dévolu à Julien en 355. Ce même Julien succéda en 361 à Constance II et gouverna l'empire jusqu'à son décès survenu en 363 lors d'une campagne contre les Perses. Julien était parvenu à battre les Francs sur le Bas Rhin et à assurer la tranquillité de la Gaule. Si Constance II avait pris parti pour les Ariens, Julien tenta, lui, mais sans succès de rétablir le paganisme.

Après Julien la dignité impériale échet à Valentinien de 364 à 375 lequel s'adjoignit son frère Valens pour gouverner l'Orient. Il dut encore combattre les Alamans en bordure du Haut Rhin. À la mort de Valentinien ses deux fils Gratien et Valentinien II se partagèrent l'Occident, la Gaule se retrouvant dans la part de Gratien lequel parviendra à battre les Alamans près de Colmar en 378. Néanmoins sur le Danube, les Alamans, les Quades et les Sarmates mènent la vie dure aux Romains. Après la mort de Gratien tué en 383, ses états sont repris par un usurpateur nommé Maxime. Celui-ci tente alors de s'emparer des états de Valentinien II mais il est fait prisonnier et décapité, Valentinien II recouvre alors l'entièreté de l'Occident, tandis que l'Orient restait à Théodose qui avait succédé à Valens en 378.



*Provinces et cités romaines au Bas Empire*

En 392 Valentinien II est assassiné et remplacé par un usurpateur: Eugène. Théodose intervient, écrase l'armée d'Eugène qui est pris et mis à mort. Redevenu seul empereur, Théodose meurt à Milan en 395.

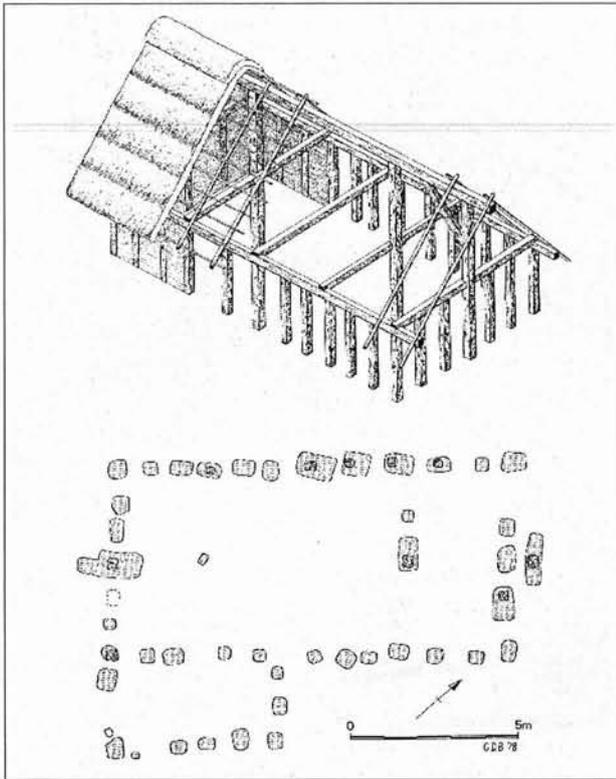
### Les Francs au IV<sup>e</sup> siècle

E. Janssens qui fut professeur à l'Athénée communal d'Uccle a publié en 1943 un ouvrage relatif à l'histoire ancienne de la mer

du Nord auquel nous empruntons la plupart des détails qui suivent.<sup>43</sup> C'est au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle que l'on vit apparaître de plus en plus souvent dans les textes anciens de nouveaux peuples germaniques parmi lesquels les Frisons, les Saxons (avec les Angles et les Jutes) et les Francs.

Les Frisons occupent alors le littoral de la mer du Nord depuis la Hollande du Nord jusqu'à l'Elbe et peut-être jusqu'à la Weser. Les Saxons sont installés entre l'Elbe et le

43 E. Janssens *Histoire ancienne de la mer du Nord*, Bruxelles 1943.



Habitation indigène à l'époque romaine (Oelegem)  
(Archaeologia Belgica 213)

Schleswig-Holstein et le sud du Danemark. Vers la fin du III<sup>e</sup> siècle ils avancent loin vers le Sud, poussant devant eux les Francs qui habitaient les bords du Rhin et qui s'avanceront progressivement vers les estuaires de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. Les Francs sont depuis lors divisés en deux groupes: les Francs Saliens qui tirent leur nom de l'Yssel (Issala) et représentent le groupe occidental, et les Francs Ripuaires (de *Ripa* c'est à dire la rive droite du Rhin). Ces derniers ne semblent pas être intervenus dans notre région.

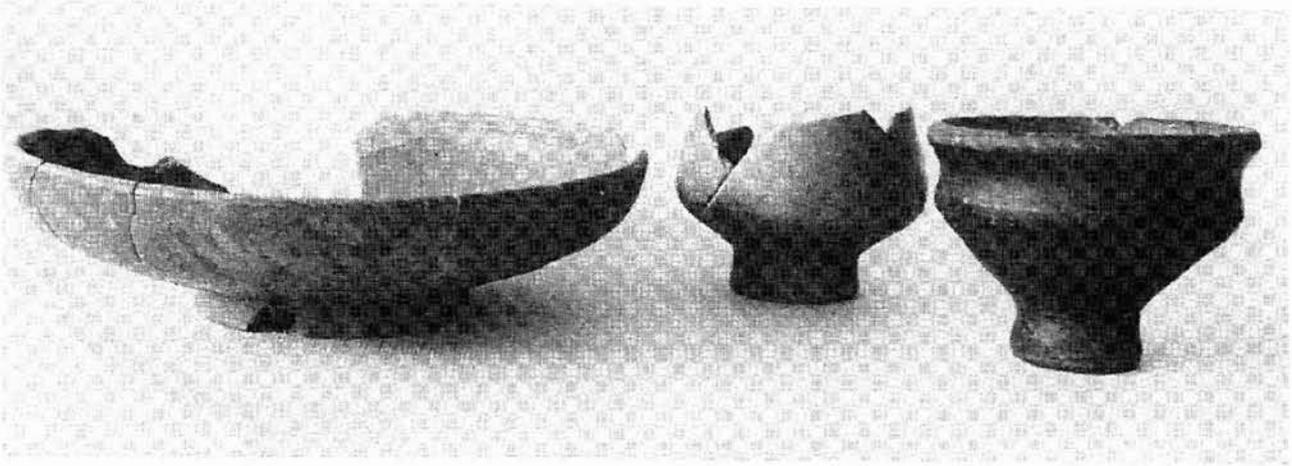
Déjà au III<sup>e</sup> siècle, lors de la révolte de Carausius, Constance Chlore avait permis aux Francs de s'installer dans l'ancien territoire des Bataves, entre le Rhin et la Meuse, peuple qui a alors disparu de l'histoire. Nous reprenons ici le texte de E. Janssens:<sup>44</sup> *L'usurpateur (Carausius) pour récompenser ou acheter les services des Barbares, leur avait permis de s'installer dans l'île des Bataves, où il semble avoir lui-même résidé pendant sa jeunesse. Ils avaient également occupé des régions voisines, vraisemblablement les îles de la Zélande et*

*certain districts de Flandre, Brabant et Campine. [...] Les Bataves eux-mêmes avaient déjà disparu de la scène historique; peut-être les derniers restes de ce peuple vaillant et fier avaient-ils succombé devant ces mêmes Francs à qui leur pays avait été cédé parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Toujours est-il que Constance Chlore et Maximien dans leur lutte contre Carausius, s'attaquèrent aussi à ses alliés continentaux, et leur infligèrent une défaite écrasante. Ensuite pour peupler la région qu'ils venaient de pacifier, ils ne trouvèrent rien de mieux que d'y installer d'autres Francs! L'explication de cette conduite est donnée par Camille Jullian,<sup>45</sup> qui voit dans les alliés de Carausius une bande d'aventuriers sans attaches traditionnelles, pirates et pillards, formant dans la communauté des Francs des extrêmes pointes composées d'individus d'origines diverses, Chamaves et autres. Au contraire les hommes installés par l'Empire sur les terres reconquises formaient une tribu entière, organisée déjà et à demi disciplinée, celle des Saliens, arrachés pour toujours de gré ou de force, à son domaine traditionnel, la Frise transrhénane.*

Nous voyons donc que dès la fin du III<sup>e</sup> siècle des Francs sont installés dans l'ancien pays des Bataves, et peut-être déjà en Brabant et en Campine. Ils y sont vassaux des Romains, mais hommes libres, exempts de tributs et autorisés à porter les armes. Par la suite les Francs restèrent calmes jusqu'en 342. Une nouvelle invasion fut réprimée alors par Constance II qui installa (encore) un grand nombre de Francs en Toxandrie, c'est-à-dire dans la Campine actuelle, tout en chargeant ceux-ci de défendre le pays contre d'autres envahisseurs. En 355, les Francs au nord et les Alamans au sud franchissent à nouveau la frontière du Rhin. Cette fois l'attaque est sérieuse. Quarante-cinq villes dont Trèves, Mayence et Cologne sont mises à sac. Les Francs s'installent dans la Germanie Supérieure (Rhénanie) et en Belgique orientale (la «Civitas Tungrorum»). Les Alamans s'installent en Alsace. Julien, envoyé en Gaule par l'empereur Constance II concentre ses effectifs à Reims et réoccupe

44 *Ibidem*, p. 72.

45 C. Jullian *Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 85 sq.



Gobelets en sigillée d'Argonne (IV<sup>e</sup> s.) et gobelet à engobe noire (fin IV<sup>e</sup> s. – début V<sup>e</sup> s.), Izel  
(*Archaeologia Belgica* 213)

Trèves et Cologne, notamment avec l'aide de contingents francs. En 357 il écrase les Alamans devant Argentoratum (Strasbourg) et bat les envahisseurs francs qui sont expulsés ou réduits à la condition de tributaires. Néanmoins en 358 il reconnaît à nouveau aux Francs le droit de s'installer en Campine avec le titre de *foederati*.<sup>46</sup> En 370, ces mêmes Francs retinrent encore avec succès des envahisseurs Saxons qui tentaient de traverser la Campine, jusqu'à l'arrivée des légions.

En 388, à l'époque de l'usurpateur Maxime, des Francs Ripuaires sous la conduite de leurs rois Genobaudes, Marcomer et Sunno suivent la route de Cologne à Bavay et pénètrent profondément à travers notre pays. Ils sont battus par les généraux romains Quintinus, Victor et Nanneus et rejetés au delà du Rhin.<sup>47</sup> On notera que durant tout le IV<sup>e</sup> siècle, il n'est nulle part fait mention de notre région et on peut donc penser que celle-ci fut exempte de troubles à cette époque.

### Les données étymologiques

Les données tant historiques qu'archéologiques sur notre région, nous l'avons vu, restent extrêmement ténues. Il vaut la peine

dès lors de se tourner vers les indications que nous fournit la science étymologique. Dans notre région on peut dire que la très grande majorité des toponymes, anciens tout au moins, est incontestablement germanique. Les toponymes préceltiques se retrouvent le plus souvent dans les noms de rivières. C'est peut-être le cas de la Senne dont la plus ancienne dénomination connue est *Saina*.<sup>48</sup> Carnoy y voit cependant un dérivé du celtique *Sag-enna* ou *Sag-unna* où *unna* est un suffixe et *sag* se rattacherait à *seuk* (couler), à comparer au latin *sucus* (suc d'une plante).<sup>49</sup> La *Zuun* serait une variante du terme précédent.<sup>50</sup>

Au chapitre des termes celtiques, on peut encore citer le hameau de *Diesdelle* (en français *Vivier d'Oie*), que l'on a retrouvé sous la forme *Dieversdelle* usitée en 1399. La première partie du mot serait celtique et viendrait de *div-ara* qui signifie *rivière divine*.<sup>51</sup> Outre la Senne et la *Zuun*, un autre cours d'eau situé plus à l'est a un nom incontestablement celtique; il s'agit de l'*Isque* (Ijsse en néerlandais) qui prend sa source aux étangs de Groenendael et dérive du celtique *iskâ*:

46 E. Janssens *Ibidem*, p.73.

47 C. Verlinden « Kritische Beschouwigen ... » in *Frankische vestiging en taalgrens*, Amsterdam, 1957.

48 V. Tourneur *Les Belges avant César*, Bruxelles 1944, p. 50.

49 A. Carnoy *Origines des noms des communes de Belgique*, Louvain 1949, t. II p. 623–624.

50 *Ibidem* p. 779.

51 *Ibidem* t. I, p. 164.





Fortifications du Bas Empire Soverain  
(Mont, commune d'Yvoir) Hauteceenne à Furfooz  
(photo R. Burlet)

habituel pour désigner une exploitation agricole ayant survécu aux invasions franques.<sup>56</sup>

Si l'on se tourne maintenant vers les toponymes d'origine franque, ce qui frappe lorsqu'on examine les noms des villages ou hameaux de la région fortement romanisée de Beersel et alentours, c'est le grand nombre de toponymes en *-ingen* tels que Huizingen, Buizingen, Wouveringen, Elderingen, Revelingen, Eizingen, sur la rive droite de la Senne, mais aussi Mekingen, Vlieringen, Schijssingen, Pepingen, Elingen, Alsingen, Trontingen, Budingen, Rijkelingen et d'autres encore sur la rive gauche de cette rivière. Ces désinences ne sont pas là par hasard. Elle se composent pour la plupart d'un prénom germanique, souvent même un diminutif, du terme *inga* et du terme *he(i)m*. *Inga* a le sens de *famille* ou même de *bande*. C'est une désinence que l'on retrouve dans les termes Mérovingiens (*famille de Mérovée*) ou Carolingiens (*famille de Charles*). *Hem* doit être compris dans le sens de *ferme*, normalement de dimension restreinte, le terme *zele* étant utilisé pour des fermes plus grandes.<sup>57</sup> Pour nous en tenir à la rive droite de la Senne, nous avons donc les origines suivantes:

- Buizingen: *Buso-inga-heim*, qui fait allusion à la bande de Buso;<sup>58</sup>

56 *Ibidem* p. 379.

57 *Ibidem* t. I, p. XXVII-XXVIII.

58 *Ibidem* p. 113.

59 *Ibidem* p. 182.

60 *Ibidem* p. 183.

61 *Ibidem* p. 337.

- Eizingen: ici *Eis* pourrait avoir le sens de *taillis*;<sup>59</sup>
- Elderingen: pourrait provenir de *Alidarium*, mot bas-latin signifiant *bois d'aulnes*;<sup>60</sup>
- Huizingen: Honsengem en 1138, on retrouve le prénom *Hunso*;<sup>61</sup>
- Revelingen: vient peut-être du germanique *rūha*: *rude, dur* ou *sec*;<sup>62</sup>
- Wouveringen: Woidringhen en 1299, viendrait de *Wouter* (*Walter*).<sup>63</sup>

L'ouvrage de René Borremans<sup>64</sup> reprend encore de nombreux toponymes en *-ingen* situés sur la rive gauche de la Senne dont beaucoup remontent à des prénoms utilisés par les Francs et se situent souvent sur des terres agricoles fertiles. On doit donc admettre que les toponymes en *-ingen* portent souvent les noms des chefs de bande qui les premiers sont venus s'y installer. Ils seraient plus anciens que les toponymes en *-hem* qui ne seraient apparu que plus tard lorsque les populations seraient devenues plus nombreuses et auraient occupé de nouvelles terres.

On peut encore remarquer que de *inga-heim* dérivent aussi en Angleterre les finales en *-ingham* comme dans *Buckingham*.

### Première évangélisation de notre pays

On ne peut, je crois, parler du IV<sup>e</sup> siècle sans aborder le sujet de l'évangélisation des Gaules. Rappelons que c'est en 313 que l'empereur Constantin par l'édit de Milan accorde la liberté de culte aux chrétiens de l'Empire encore largement persécutés par son prédécesseur Dioclétien. En fait Constantin était, comme dit ci-devant, le fils de Constance Chlore qui avait régné sur notre pays et installé sa capitale à Trèves. Constance Chlore s'était déjà montré bienveillant envers les chrétiens de sorte que notre pays

62 *Ibidem* t. II, p. 557.

63 *Ibidem* p. 760.

64 R. Borremans « De streek van Halle, van de voorgeschiedenis tot de vroege middeleeuwen », in *Verhandelingen* (Kon. Geschied- en Oudheidkundige kring, Halle), nieuwe reeks nr 4, 1964.



Église Saint-Servais, à Schaerbeek. Dessin par Max. Gelissen  
(lithographie d'Ambr. Jobard. Avb.)

ne connut pas les persécutions de Dioclétien. Il est vraisemblable que le christianisme pénétra chez nous par la vallée du Rhin. Nous avons déjà signalé que l'Empire romain avait installé tout le long du Rhin une ligne fortifiée dénommée par les historiens: «le limes». Un nombre impressionnant de légions était massé le long du Rhin et on a calculé que 200.000 personnes comprenant les militaires et leurs familles, les fonctionnaires, et tous les commerçants préposés au ravitaillement des troupes s'y trouvaient rassemblées. Cette masse de gens de toutes conditions et de toutes origines constituait sans aucun doute un terrain particulièrement favorable à la propagation de toutes sortes de doctrines venues de l'Orient et donc aussi du christianisme.<sup>65</sup>

Le premier personnage chrétien de notre pays dont l'histoire fasse mention avec certitude fut saint Materne. Il est cité en 314 au synode d'Arles comme étant évêque de Cologne. On sait que toute la partie orientale de notre pays faisait partie de la *Civitas Tungrorum* qui avait Tongres pour capitale et faisait partie au IV<sup>e</sup> siècle de la province de *Germania secunda*, dont le siège était Cologne. Il n'est pas exclu que saint Materne ait été aussi évêque de Tongres. On sait en tous cas que diverses églises de notre pays furent dédiées à saint Materne notamment Walcourt, Vogenée, ou Anthée. L'office de saint Materne était célébré, jadis dans les diocèses de Liège, Namur, Trèves, Cologne et Luxembourg.<sup>66</sup>

65 E. de Moreau S.J. *Histoire de l'Église en Belgique*, Bruxelles 2<sup>e</sup> éd. 1945, t. I, p. 27.

66 *Ibidem* p. 28 à 30.

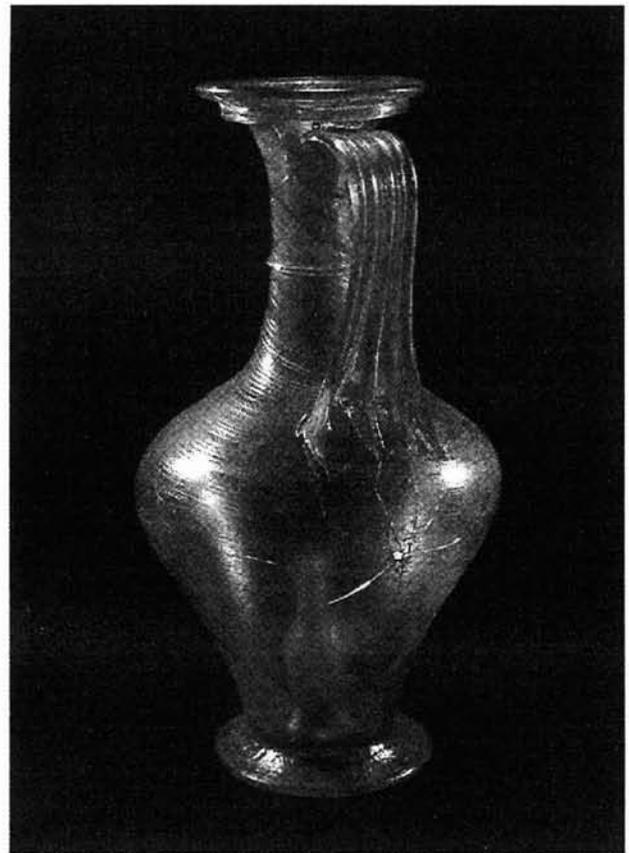
Un autre évêque de Tongres nous est beaucoup mieux connu: il s'agit de saint Servais. Malheureusement, si son rôle «international» nous a été rapporté de diverses sources, nous n'avons quasi aucune connaissance de ses activités dans son diocèse. On sait qu'un prêtre d'Alexandrie dénommé Arius nia la divinité du Christ, qui avait été pourtant confirmée par le concile de Nicée (ville d'Asie Mineure) en 325. Les partisans d'Arius obtinrent en 335 de l'empereur Constantin la proscription de saint Athanase, évêque d'Alexandrie et défenseur de l'orthodoxie nicéenne. Un nouveau concile fut par la suite tenu à Sardique (aujourd'hui Sofia en Bulgarie) en 343 qui confirma les textes du concile de Nicée et permit à Athanase de retrouver son siège épiscopal. Parmi les 282 évêques qui soutinrent saint Athanase figure en septième place un certain Sarbatios qui ne peut être que saint Servais. Ce même saint Servais aurait encore participé au concile Cologne en 346. En 350 ou 351 il participa à une ambassade auprès de l'empereur Constance. On retrouve encore Servais au concile de Rimini en 359. On ignore où et comment il mourut. Ses restes reposent actuellement à Maastricht où il est toujours vénéré. Il est significatif que l'ancienne église de Schaerbeek était dédiée à saint Servais comme l'est encore l'une des églises de cette commune. L'ancienne église était située à proximité d'un ancien grand chemin qui menait vers Tongres et Maastricht. Un faubourg de Namur porte aussi le nom de Saint-Servais.<sup>67</sup>

Notre région cependant ne se trouvait pas dans la *civitas Tungrorum* mais bien dans la *civitas Nerviorum*, c'est-à-dire la cité des Nerviens, chef-lieu Bavay. En 346 est mentionné un certain Superior qui était évêque des Nerviens et contemporain de saint Servais. Nous ignorons cependant s'il était encore installé à Bavay ou s'il avait déjà transporté son siège épiscopal à Cambrai,

ville ayant remplacé Bavay, du moins à partir du V<sup>e</sup> siècle.<sup>68</sup>

### Statut des Francs installés dans l'empire

Il nous paraît intéressant de reprendre ici un texte cité par A.G.B. Schayes,<sup>69</sup> dans la mesure où ce statut devait être celui des habitants de notre contrée et où il était nettement plus favorable que celui de nombreux autres habitants de la Gaule. *Les guerriers germaines colonisés s'établissaient avec leurs familles dans les cantonnements qui leur étaient assignés; ils y vivaient sous le gouvernement immédiat de leurs chefs, appelés dans leur langue Koningen ou Herzogen, et auxquels les romains donnaient libéralement le titre de rois, reges ou reguli; ils y suivaient leurs lois ou plutôt leurs coutumes nationales et n'étaient rattachés à l'empire que par leur condition du service militaire et le*



Cruche du Bas Empire, Mézières  
(photo J.-P. Lémant)

67 *Ibidem* p. 31 à 39.

68 *Ibidem* p. 45.

69 A.G.B. Schayes *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, Bruxelles, 1858, t. 2, p. 8.



Saint Athanase

*serment prêté à l'empereur comme chef de l'armée. Ces barbares incorporés dans les armées romaines, établis sur les terres du domaine impérial, sont désignés dans les écrits des historiens du bas empire et dans les actes publics contemporains, sous le nom de Lètes, laeti, et les terres qui leur étaient assignées sont appelées terres létiques, terrae laeticae.*

*Le nom que les auteurs latins appliquaient le plus généralement aux barbares établis sur les terres impériales était celui de foederati. En effet, ces établissements avaient tous pour origine un traité qui concédait au peuple colonisé une certaine étendue de territoire, sous la condition du service militaire et de la reconnaissance implicite de la majesté, ou si l'on veut employer l'expression féodale, de la suzeraineté de l'empire. (De Pétigny, Études sur l'hist., les lois et les institut. de l'époque méroving., t. I, p. 130, 139.)*

### Transgression de la mer du Nord

Pour achever le tableau de notre pays au IV<sup>e</sup> siècle, il importe encore de mentionner ici l'important affaissement qui se manifesta au niveau de la mer du Nord, sous la période romaine, provoquant des inondations périodiques non seulement le long du littoral, mais dans une bonne partie de la Flandre, ainsi que tout le long des côtes de la Zélande, de la Hollande, de la Frise et de l'Allemagne du nord. Déjà au début de notre ère, les

populations de cette zone n'occupent que des tertres ou «terpen» qui constituent les points les plus élevés du territoire, le reste étant inondé, tout au moins lors des grandes marées. Bien entendu ces hauteurs vont acquérir une grande valeur stratégique. Pour certains auteurs ce phénomène connut un grand accroissement au V<sup>e</sup> siècle. Le professeur Janssens par contre voit déjà une sérieuse aggravation au IV<sup>e</sup> siècle, ce qui peut être confirmé par l'interruption des trouvailles monétaires se rapportant à des pièces postérieures à Tetricus et Postumus. Ce phénomène pourrait être l'une des causes des expéditions des Angles et des Saxons vers l'île de Bretagne, c'est à dire l'Angleterre d'aujourd'hui.<sup>70</sup>

Nous reprenons ici le texte du professeur Janssens: *Il semble bien que les Francs, dans leur période d'extension, tout en s'assurant la possession d'une fenêtre d'expansion maritime, n'aient point atteint la côte flamande de la mer du Nord. Tout d'abord, un obstacle naturel important leur barrait la route: c'était la grande forêt qui s'étendait entre Saint-Nicolas et Thourout, à laquelle le moyen âge donna le nom de «Woud zonder genade». Cette forêt disparut graduellement au cours de la mise en valeur de la Flandre. D'ailleurs il n'y avait alors en Flandre maritime rien qui pût intéresser des colons à la recherche de terres riches et rentables. Nous avons vu que l'invasion de la mer avait transformé la région en un vaste marais d'où émergeraient de-ci de-là quelques endroits susceptibles d'être habités. [...] Nous avons dit que la côte flamande ne fut pas colonisée par des Francs Saliens ou Ripuaires. Elle fut conquise au VII<sup>e</sup> siècle par des Frisons venus par la mer, et peut-être mélangés de Saxons. C'est ce qui explique la différence que l'on constate entre le dialecte de la Flandre maritime et ceux de l'intérieur du pays. Il faut croire aussi qu'au VII<sup>e</sup> siècle, l'inondation avait perdu du terrain, et que le site pouvait malgré tout attirer des colons venus de l'extérieur.<sup>71</sup>*

70 E. Janssens *Ibidem* p. 61.

71 *Ibidem* p. 75.

## Conclusions

Si nous nous en tenons à ce qui fut l'arrondissement de Bruxelles, force est de constater que l'archéologie est pratiquement muette sur ce qui fut son histoire au IV<sup>e</sup> siècle. R. Borremans<sup>72</sup> écrit ce qui suit: *Il est en tout cas incontestable que notre région vers la fin du III<sup>e</sup> siècle doit être considérée comme en grande partie inhabitée et que la vie économique y est totalement à l'arrêt. Aucun site n'a livré un objet postérieur au III<sup>e</sup> siècle. Depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle, notre région offre une image tragique. Le vicus de Castre (Kester) et les bâtiments des exploitants agricoles sont en ruine: seule une petite partie des terres est encore travaillée par les rares gallo-romains qui n'ont pas voulu fuir. Le vicus d'Asse est le seul centre où subsiste une certaine vie économique. Les trouvailles monétaires montrent que le commerce y subsiste encore durant le deuxième quart du IV<sup>e</sup> siècle. Mais la puissance romaine doit avoir pris fin après les assauts de 268–275.*

Nous pensons, quant à nous, qu'il faut mettre un certain bémol à ce tableau. On sait qu'au IV<sup>e</sup> siècle, et faute de moyens, les

Romains avaient retiré leurs légions au sud de la route Bavay–Cologne. On sait aussi qu'ils avaient abandonné l'ancien pays des Bataves entre la Meuse et le Rhin, aux Francs Saliens. Mais il n'est dit nulle part que la zone comprise entre ladite route et le Rhin avait été séparée de l'Empire. Nous avons peine à croire que les régions relativement fertiles du pays, situées entre la Dendre et la Senne, et aussi les terres déjà défrichées de la rive droite de cette dernière, aient été largement désertées. Pour nous tout porte à croire que dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, après les campagnes victorieuses de Dioclétien et de Constance Chlore, des Francs Saliens ont pu déjà être installés dans nos régions avec l'accord des autorités romaines et chargés de les défendre, mission dont ils semblent bien s'être acquittés avec succès puisque aucun texte ne parle plus de conquête dans notre région au cours du IV<sup>e</sup> siècle. Il va de soi que ces populations, vivant d'agriculture et d'élevage quasi en autarcie, ne pouvaient donner lieu à une vie économique très active.

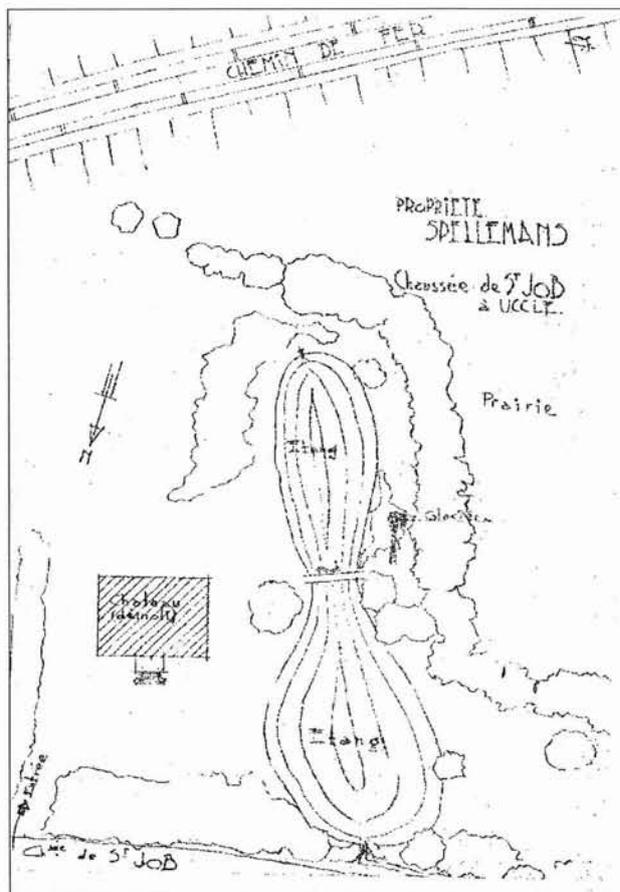
72 R. Borremans *Ibidem* p. 75–76.

# L'ancienne glacière du Coudenborre (Kauwberg) a trouvé une affectation singulière: «colombière<sup>1</sup> à chauves-souris»...

André Buyse<sup>2</sup>

DEPUIS DES TEMPS IMMÉMORIAUX – car il s'agit d'une pratique déjà connue au cours de l'Antiquité romaine et qui s'est développée dans nos régions à partir du moyen âge – on conservait au frais les aliments ou des produits utilisés en médecine dans des caves et autres lieux souterrains remplis de blocs de glace extraits des étangs gelés en hiver et placés là pour une durée dépassant parfois un an. En raison de l'accroissement de la population, de l'urbanisation et du confort à partir du 17<sup>e</sup> siècle mais aussi par souci de stockage des vivres au cours des périodes de disette, de famine, de guerre, d'épidémies ou de catastrophes naturelles, les populations éprouvèrent le besoin de s'approvisionner en glaces, fussent-elles celles grappillées en bordure des lacs, rivières, canaux, viviers, mares et étangs, ou plus tard, grâce à ce qui constituait alors un «progrès technologique», en blocs parallélépipèdes entiers tantôt sciés directement dans la glace des étangs, tantôt produits artificiellement par des gaz de congélation (méthane, fréon) selon une technique faisant appel aux machines à vapeur et rendue possible à partir de 1860.

À la fin du dix-neuvième siècle, l'agglomération bruxelloise comptait une trentaine d'«entreprises glacières»,<sup>3</sup> c'est-à-dire de sociétés privées spécialisées dans la production, le stockage et la commercialisation non seulement de blocs mais également de glace pilée plus ou moins grossièrement: au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, ce commerce de glace pilée fut même très florissant car il permettait la confection de crèmes glacées artisanales,



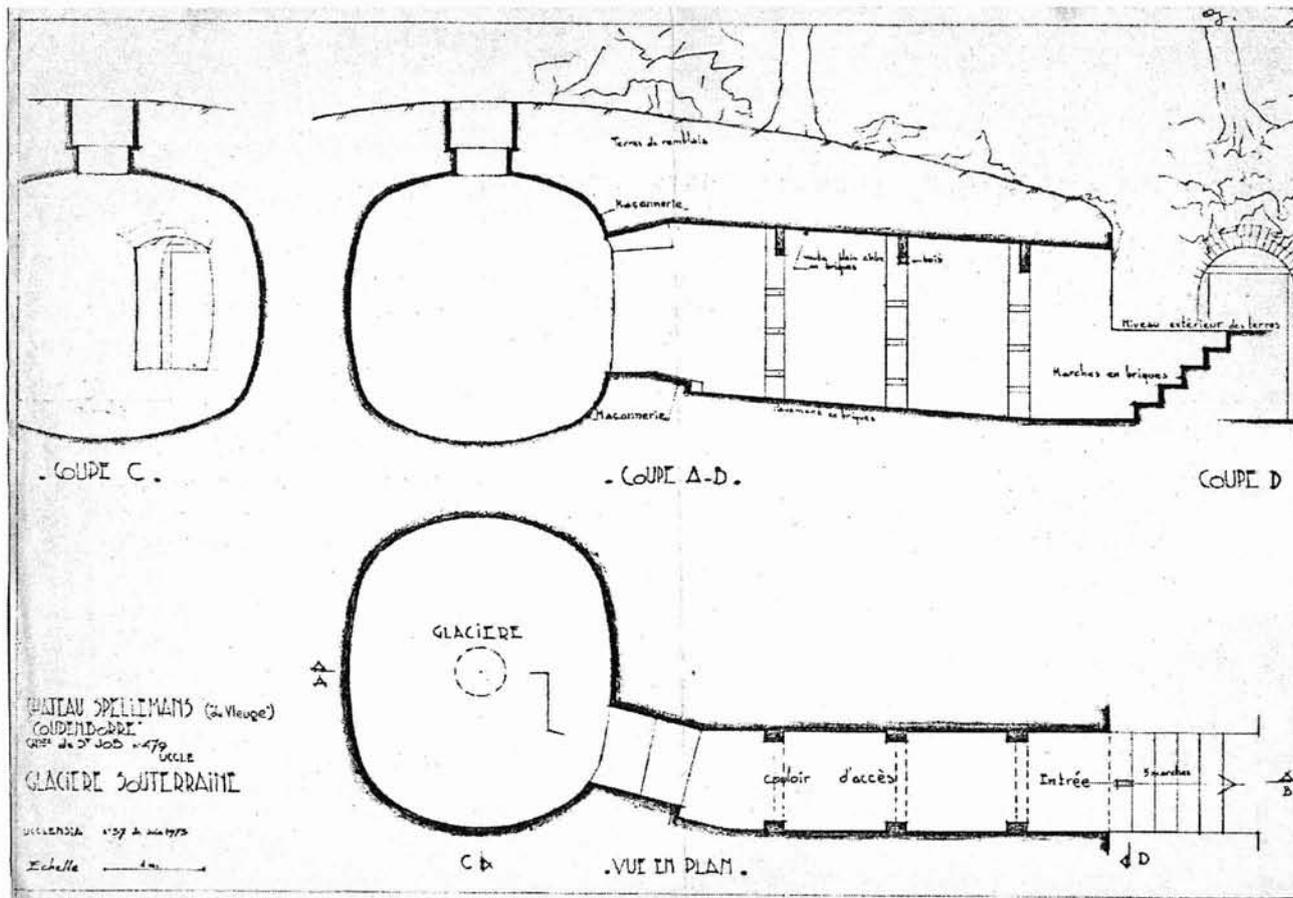
Vue d'ensemble de la propriété Spellemans, chaussée de Saint-Job, montrant la situation de la glacière souterraine

un dessert de choix servi aux grands banquets (noces, etc.) et devenu très populaire dans les pays du nord et du centre de l'Europe ayant une importante production laitière. Les commerces de pâtisserie haut-de-gamme se faisaient fort de posséder une sorbetière en bois à manivelle et à double coque (l'espace entre les coques étant bourré

1 C'est nous qui féminisons, pour les besoins de la cause, le mot «colombier».

2 Journaliste.

3 *De ijsfabrieken*, étude de Jeanine Lambrecht, professeur à la VUB, Bruxelles, 2005.



La glacière souterraine du château Spelmans  
(architecte A Grimmiaux)

de glaces pilées) et de proposer des desserts glacés à base de crème de lait, de sucre et de vraie vanille des îles exotiques qui étaient un délice comme on n'en connaît plus guère aujourd'hui. Ces glaces «à l'ancienne» étaient encore proposées au milieu du siècle dernier par des pâtisseries du centre d'Uccle aujourd'hui disparues comme Ottoy (rue du Doyenné), «Chez Pierre» (rue Xavier de Bue) ou Fransoo (chaussée d'Alsemberg).

Les glacières les plus connues étaient celles de Saint-Gilles et de Strombeek-Bever, qui approvisionnaient leurs clients à domicile au moyen de charrettes à traction chevaline. La plus grande était celle des Entreprises Sommereyns, chaussée de Wavre à Auderghem qui avait en 1894 une capacité de stockage de 8.000 mètres cubes. À noter que cette glacière existe toujours et a même fait l'objet d'un sauvetage heureux grâce à l'action conjuguée de la Région de Bruxelles-Capitale (qui l'a classée en 1993) et de la VUB. Propriété privée, cette véritable cathédrale romane souterraine est parfois utilisée

pour l'organisation d'événements culturels ou publicitaires et a pu être visitée il y a deux ans lors des journées du patrimoine. La dimension de celle-ci était justifiée, au début du 20<sup>e</sup> siècle, notamment par le fait qu'elle constituait le fournisseur attitré des anciennes brasseries de la Chasse Royale à Etterbeek, les brasseurs ayant été de tous temps grands consommateurs d'eau et de glace.

D'autres glacières industrielles importantes se trouvaient à Ixelles, Bruxelles, Etterbeek, Auderghem (Rouge-Cloître), Anderlecht (Poelbos), etc. Certaines entreprises spécialisées avaient leurs propres glacières ainsi d'ailleurs que les propriétaires de grands domaines et châteaux. Ainsi en existait-il une pour les besoins des derniers occupants privés (famille Janssens) du château de Wolvendael, au nord du parc.

Mais la plus importante d'Uccle fut sans conteste celle dite du Coudenborre, (étymologiquement: «la source froide») ou du «château Spelmans» (également orthographié Spellemans), située au Kawberg dans



*Le château Spelmans, chaussée de Saint-Job*

un domaine partiellement protégé comme site naturel mais ayant appartenu jusqu'au début du siècle dernier, avec son château aujourd'hui démolé et remplacé par de banales immeubles à appartements, à un certain M. Spelmans.<sup>4</sup> Cette glacière qui, bien que de dimensions restreintes, fut réellement une entreprise industrielle, existe toujours et se trouve dans un bon état de conservation. La construction, non datée avec précision, doit remonter aux années 1880. Elle a été classée comme «monument» par la Commission royale en février 1995. Elle se trouve en bordure de l'étang du Coudenborre auquel on accède à hauteur du n° 479 de la chaussée de Saint-Job. Elle n'est évidemment plus active en tant que glacière mais son usage a été concédé à l'association des *Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (RNOB)*

qui, de concert avec l'association des *Amis du Kauwberg (LAK)*, en réglemente et limite strictement l'accès. Grâce aux efforts déployés en ce sens dès 1994, donc avant le classement de la glacière, le lieu a trouvé une destination écologique:<sup>5</sup> servir d'abri à des espèces menacées et protégées en région bruxelloise: chauves-souris, noctules, pipistrelles et autres chiroptères.

Ce lieu spécial s'appela d'abord (et ce jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle), «De Vleugh(e)» (les oiseaux) ce qui indique que son propriétaire avait obtenu – rare faveur – le droit d'y installer un colombier.<sup>6</sup> C'est d'ailleurs cette particularité qui nous permet d'ironiser en affirmant que l'ancienne glacière est devenue une «colombière». Les exploitants de la glacière, dont on ignore l'année de première exploitation, les premières caves ayant dû

4 *L'histoire du Kauwberg*, par Jean-M. Pierrard. Site Internet de S.O.S. Kauwberg. 13 avril 2002.

5 «La glacière du Coudenborre à Uccle bientôt classée par la Région. L'ancêtre du frigo se recycle», par Annick Henrotin, in *Le Soir* du 11 janvier 1994.

6 *Uccle-Ukkel*, par Patricia Fourcroy. Préface de Edgar Kesteloot; p. 87. Bruxelles, 1984.

dater du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, avaient tenu à profiter de la présence d'un étang alimenté par plusieurs sources d'eau claire (... qui aujourd'hui s'écoulent dans les égouts) et par un ruisseau, affluent de la Senne au nom significatif: le Geleytsbeek, autrement dit «le ruisseau brillant» (glad) irriguant le hameau de Carloo (Saint-Job) et se perdant aussi dans les anciennes carrières de sable du Kauwberg. Plus tard, (début du 20<sup>e</sup> siècle) la glacière eut notamment à fournir les anciennes brasseries ucloises du Merlo (chaussée de Neerstalle) et de La Couronne (rue de Stalle).

L'histoire du domaine et du château Spelmans, qui étaient entièrement protégés par un mur d'enceinte, a été analysée ici même par Jacques Lorthiois<sup>7</sup> qui relevait le voisinage avec la statue du lion de pierre couché, l'un des deux qui encadraient le perron de l'ancien château, lequel a été conservé et entretenu à l'initiative du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs.

Le château disparu «De Vleughe» est cité depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle. En 1783, donc encore sous l'Ancien régime, il était la propriété d'une dame Adrienne de Kerrebroeck, vicomtesse du pays de Grimberghe et ci-devant baronne douairière de Willebroeck et Ruysbroeck. Appartenant au début du 19<sup>e</sup> siècle à une famille de rentiers parisiens, les Ackerman, le château fut mis en vente – pour la première fois en français! – en juillet 1819 ... dans la salle commune de l'auberge «Au Vieux Spytigen Duivel». En 1850, ce domaine s'étendant sur près d'un hectare passa aux mains du commerçant bruxellois Nicolas Koeleveld. Le château de style classique fut démoli en 1975 «sans raison apparente» selon l'historienne Patricia Fourcroy, qui parle d'un «crime contre l'environnement, suivi d'une négligence qui, elle, fut heureuse car elle a permis, comme dans l'ancienne carrière voisine, le développement d'une flore et d'une

faune tout à fait originale dans une commune largement urbanisée». <sup>8</sup> On notera aussi la présence sur ce même site d'un très ancien moulin à eau (déjà mentionné en 1568), dit «de Coudenborre» ou «Slypmolen». <sup>9</sup> Il permit jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, époque où il disparut, de produire du papier gris.

Mais revenons au site proprement dit et «plus moderne» de la glacière éponyme. Ainsi que le relève l'architecte A. Grimmiaux,<sup>10</sup> les glaciers d'importance moyenne, qu'on retrouvait par exemple dans les anciennes demeures seigneuriales (catégorie dans laquelle on peut classer celle du Coudenborre), se laissaient deviner par un



Enseigne de la brasserie du Merlo

7 < Le Château Spelmans. Notice complémentaire >, par Jacques Lorthiois. *Ucclesia*, nov. 1988.

8 *Uccle-Ukkel*, par Patricia Fourcroy. *Ibid.*

9 < Le Moulin de Coudenborre >, par Jean-M. Pierrard. *Ucclesia* 185. p. 21–23. Mars 2001.

10 < Les Glacières privées avant le XX<sup>e</sup> siècle >, par A. Grimmiaux. *Ucclesia*, septembre 1977.



*Le château Splemans en 1975*

monticule boisé ou parsemé de bosquets touffus aux abords d'un étang. Sous le monticule avait été construite une structure de forme circulaire ou ovoïdale faite de murs et de voûtes de briques, à laquelle on accédait par un couloir enterré, maçonné, long et étroit, doté d'un sas constitué de deux ou trois portes distantes entre elles d'un mètre environ. Lorsque la glacière avait été remplie de blocs de glace, naturels ou artificiels (qu'on introduisait depuis une ouverture pratiquée dans la voûte), on remplissait le ou les sas de paille, puisque c'était là, à l'époque, le matériau isotherme le plus efficace et le plus malléable. Remplie presque «à ras» de glaçons, la pièce pouvait être maintenue même en été – et cela pendant une année entière voire deux – à une température égale à 0 degré ou légèrement en-dessous. La glacière d'Uccle était de forme ovoïdale et couvrait environ 100 m<sup>2</sup> avec son accès.

On ne pouvait empêcher un lent et léger écoulement d'eau mais le fond de la glacière était drainé et l'eau froide retournait à l'étang, au ruisseau ou à l'égout. En été, bien sûr, il fallait dégager – mais le moins longtemps possible de même qu'aujourd'hui on ne laisse jamais longtemps ouverte la portière d'un frigo! – le sas et sortir les blocs nécessaires aux besoins domestiques ou commandés par des clients professionnels ... qui pouvaient aussi être des médecins ou des hôpitaux car les compresses de glaces étaient

alors très appréciées pour soigner des états fiévreux. Les hôtels «cinq étoiles» de l'époque ne disposaient souvent d'autre ressource que de s'approvisionner en glace pour rafraîchir des pièces de séjour ou de restauration trop chaudes en période de canicule: pour cet usage une glace faite d'eau non épurée (celle en provenance d'étangs ou de rivières par exemple) ou une glace produite artificiellement (selon les nouvelles techniques) et additionnée de sel pouvait convenir. La glace produite artificiellement au début du siècle dernier était beaucoup plus pure et donc plus appréciée – mais aussi plus chère – pour les besoins domestiques.

Ce n'est vraiment qu'au terme des années 1930, alors que les armoires frigorifiques de la marque américaine «Frigidaire» commencèrent à envahir le marché européen représenté par la bourgeoisie nantie que la production des glaciers commença à péricliter. Elle se maintint cependant jusque dans les années 1950, époque où le «frigo» devint un élément du mobilier domestique aussi indispensable que la machine à laver le linge.

Vu le peu de sources existantes, on n'en saura guère plus sur la glacière du Coudenborre, ni d'ailleurs sur les vestiges de quelques autres à Bruxelles car, il y a un demi-siècle lorsque les dernières installations cessèrent toute activité, leurs exploitants avaient un peu honte d'avoir loupé le train des techniques modernes et étaient donc peu enclins à conserver les traces de ces processus archaïques qu'ils étaient encore loin de considérer comme des éléments de l'archéologie industrielle. Certes, plusieurs glaciers ont laissé des vestiges mais ceux-ci, même bien conservés, n'ont pas toujours reçu une affectation particulièrement valorisante. Pensons aux anciennes glaciers de Saint-Gilles dont l'aspect ancien est devenu méconnaissable aujourd'hui: elles ont été transformées en un complexe de coffres-forts et de chambres-fortes pour œuvres d'art.<sup>11</sup>

Toutefois des voix s'élèvent actuellement pour mettre sur pied, dans le cadre du «tourisme intelligent» des circuits guidés

<sup>11</sup> *De ijsfabrieken*. op. cit.



*Intérieur du château Spelmans*

ayant pour thème «la route des anciennes glaciers bruxelloises», à l'instar de ce que réalise à Bruxelles l'ASBL «La Fonderie» pour les brasseries, l'art nouveau, le tissu industriel portuaire, etc.

Terminons ce «survol» des glaciers par un clin d'œil historique touchant à la fois à la conservation des aliments par le froid, à la recherche scientifique et à la toponymie ucloise. En mars 1986, la presse bruxelloise<sup>12</sup> annonçait la découverte dans l'Antarctique de «vivres en bon état de conservation» ayant appartenu à l'expédition de Robert Scott: lors de la dramatique aventure de

l'explorateur anglais pour atteindre le pôle Sud en 1912, l'équipe en perdition avait dû abandonner dans un cache sur l'île de Ross une caisse pleine de vivres (boîtes de cacao, lait en poudre, jambons, sardines) ... ainsi que des bougies et des boîtes d'allumettes. Ces réserves datant de 1910 n'avaient pas été utilisées par Robert Scott qui devait succomber de froid, avec ses compagnons, au terme de sa courageuse tentative d'atteindre le pôle. Dramatique rappel des possibilités de conservation par les glaces des denrées alimentaires des temps anciens ou de tous autres fossiles ou vestiges biologiques ...

12 « Les vivres de l'expédition Robert Scott retrouvés dans l'Antarctique », In *La Libre Belgique* du 8 mars 1986.

# Ouderghemmolen Oude molen

Raf Meurisse

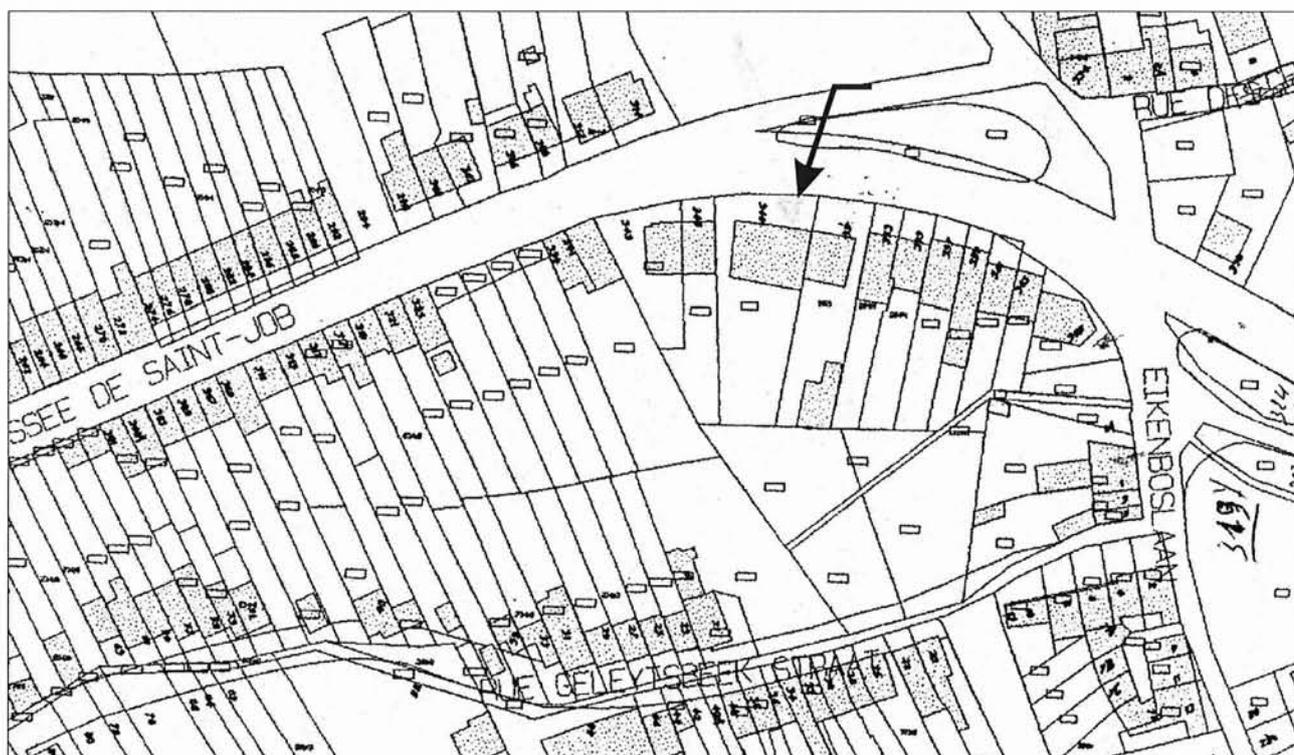
Graan en papiermolen, Klein Sint-Job.  
De derde molen langs de Geleitsbeek is de  
Coudenborremolen die in het volgende tijdschrift  
besproken zal worden.

DE NAAM verwijst naar de eerste gekende  
eigenaar: het klooster in Ouderghem  
rond 1463 zal in Carloo Marguerite Meert  
aan haar domein, de Ouderghemmolen inlij-  
ven met de gronden en vijver aan de heerlijk-  
heid van Carloo. De molen was gelegen aan  
de nu nrs 349-351 Sint-Jobse steenweg en  
lag toen op de rechteroever van de Geleits-

beek (de Molenbeek). De grootste moeilijk-  
heid was ook dikwijls een tekort van water.

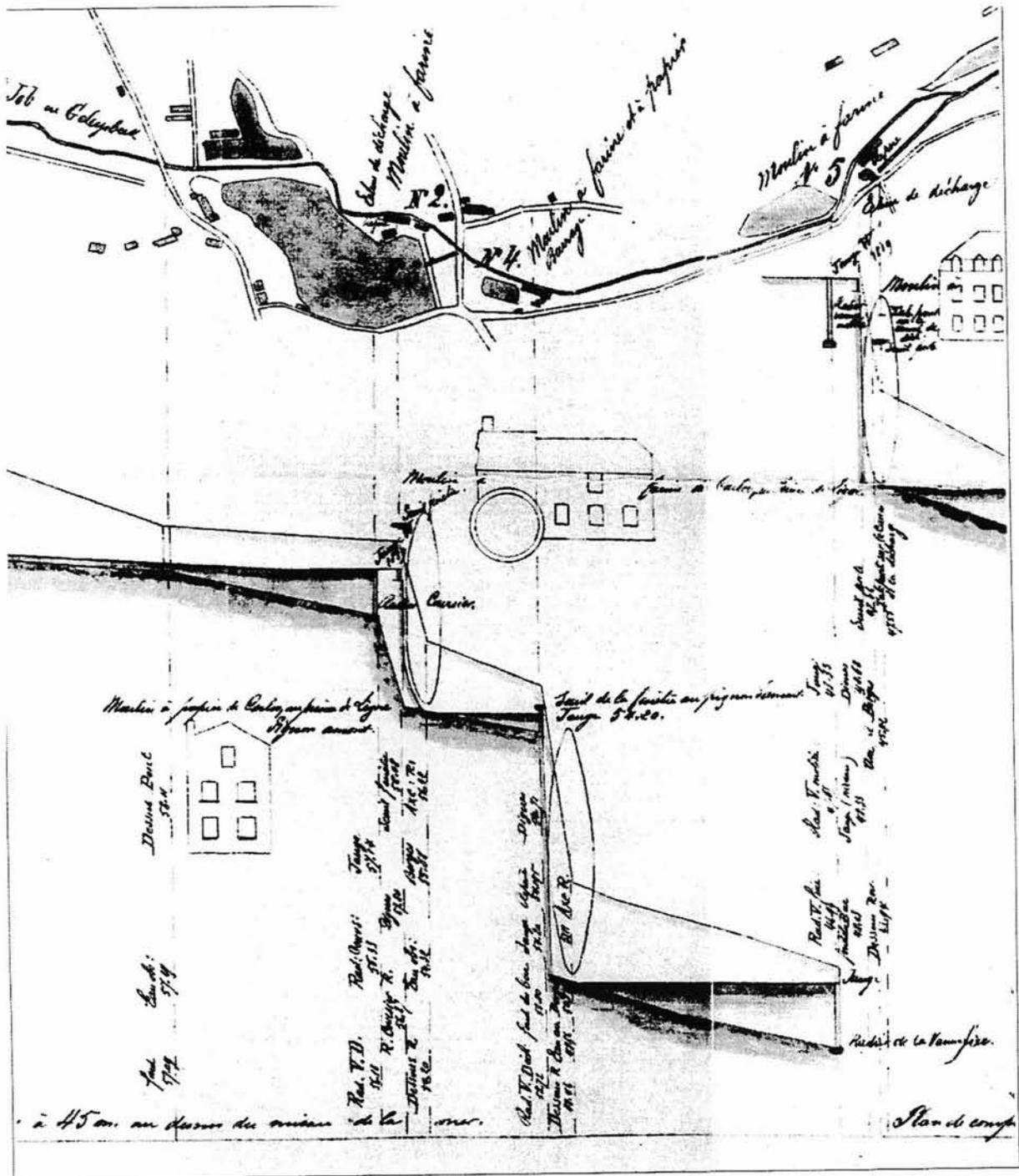
Het gebouw was in een vorm U gebouwd;  
op de plannen van Popp en Van der Maelen  
onder nummer 202 later E 282.

Bij de algemene waterpeiling van de  
Geleitsbeek en Linkebeek te Ukkel van  
15-3-1884 werd deze molen gerangschikt



Kadastrale kaart

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1250			
1260	1262	eigenaar	van het Feodaal hof der religieuzen van Hertoginnedal in Ouderghem.
1280			
1300			
1330			



Extrait du nivellement du Geleitsbeek (env. 1850)

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1350			
1380			
1400			
1430			

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1460	1469	eigenaar	Marguerite Meerte–Peeter van den Heetvelde cergroot haar domein Carloo met de papiermolen en 3 bunders
1480			
1500			
1520			
1530	1535	eigenaar	Catharina van Heetvelde × Wauthier van der Noot
1540		eigenaar	familie van der Noot
1560			
1580			
1600			
1620			
1630			
1650			
1680	1683		Tarwe en korenmolen: molenaar Daniel Claes
	1685		Uitbater weduwe Orix molenaarster
1700			
1720			
1750			
1800	1803	eigenaar	Comtesse Josephine-Louise van der Noot × Louis Lamoral Prince de Ligne grote molenvijver en molen met 10 a 27 ca grond
	1807		graanmolen
	1813		2 draaistellen en 2 paar molenstenen maar wel te weinig water; papier
1820	1823	eigenaar	d'Oultremont de Wégimont – Vandernoot de Duras. Weduwe woont te Brussel. Willem Wijnhuysen ° Vauten (Nederland). Papiermaker met 1 kuip
	1823	eigenaar	Gravin d'Oultremont vraagt om waterval van 7 op 10 voet te mogen brengen aan de gouverneur om fijn wit papier te kunnen maken
1840	1847		Henri Crokaert is op de molen maar vertrekt naar de Rose Molen. Was terug watergraanmolen geworden. Oppervlakte 12 a 30 ca
1860	1865	verdeling	de Ligne Eugenius Franciscus Carolus Lamoral, eigenaar te Belœil
	1867		Verbouwing afbraak molen
1870	1873		Kartonfabriek; oppervlakte 11 a 20 ca
	1875	erfenis	de Ligne Louis Eugène Henri Marie Lamoral, eigenaar te Belœil
1880	1889		Gedeeltelijke afbraak kartonfabriek; huis wordt magazijn
1890	1895		Volledige afbraak
1900	1903		Oppervlakte 12 a 40 ca
	1904	verkoop	Louis Eugène Henri Marie Lamoral d'Embrise et d'Épinoy, eigenaar te Belœil, aan Dierickx Mathieu Alphonse genoemd Omer ° Brussel 2-5-1862 × Mathieu Marie Désirée ° Frameries 1862. Nu huis nr 349.

onder nr 4 genaamd *Oude Molen*, toebeho-  
rende aan de erfgenamen de Ligne, gelegen  
op 54,20 m boven de oppervlakte der zee.

- De rooster van het spui, op 53,72 m;
- De grond van den bak, op 53,80 m;
- De as van het waterrad, op 51,11 m;
- Het onderste van hetzelfde rad, op 48,46 m;
- De oevers beneden het spui, op 50,52 m.

#### **Bronnen**

- Archief van familie Winderickx Edgard;

- H. Crokaert *Moulins d'Uccle*;
- A. Wauters *Histoire des environs de Bruxelles*;
- E. Vanderlinden *Carloo Sint-Job in 't verleden*, 1922;
- *Ucclesia*: bimestriële uitgaven nrs 51, 142, 171, 185, 187, 196. Artikels van J. Lorthiois, J. M. Pierrard, de Pinchart, L. Van Nieuwerborgh;
- Gegevens Kadaster en bevolking gemeente Ukkel.

*(Wordt vervolgd)*

# Quand la comtesse de Flandre faisait du paysage à Uccle

Jean Lowies

Voici plus d'un siècle, Marie, comtesse de Flandre excursionnait en compagnie d'autres artistes à Saint-Job. Quelques éléments de témoignage.

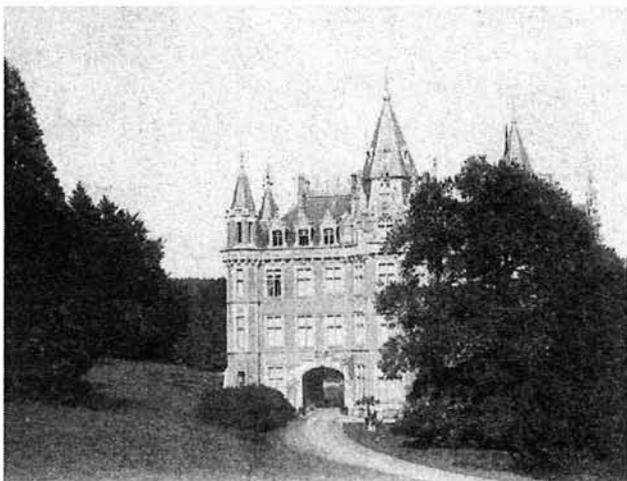
## Brève biographie

MARIE de Hohenzollern-Sigmaringen (1845–1912) est la fille de Karl-Anton et de la princesse Joséphine de Bade qui se marièrent en 1834. Elle est leur sixième enfant.

La reine Victoria d'Angleterre, nièce de Léopold I<sup>er</sup>, prend l'initiative du mariage de Philippe, comte de Flandre et frère de Léopold II avec la princesse Marie. À l'occasion des fiançailles, le comte Philippe (1837–1905) demanda au photographe Ghémar d'exécuter le portrait de sa fiancée. Elle a 22 ans et lui, 30 ans, quand ils se marieront à Berlin, le 25 avril 1867. Un personnage alors central en Allemagne est présent aux cérémonies. Sa figure dominera la politique et la diplomatie européenne pendant 20 ans; c'est le comte de Bismarck. Le jeune couple se rendra peu après à Paris afin de se présenter à Napoléon III et à l'impératrice Eugénie. Ceci dissipera tout mécontentement français éventuel qui aurait pu résulter d'une union



*La Comtesse de Flandre*

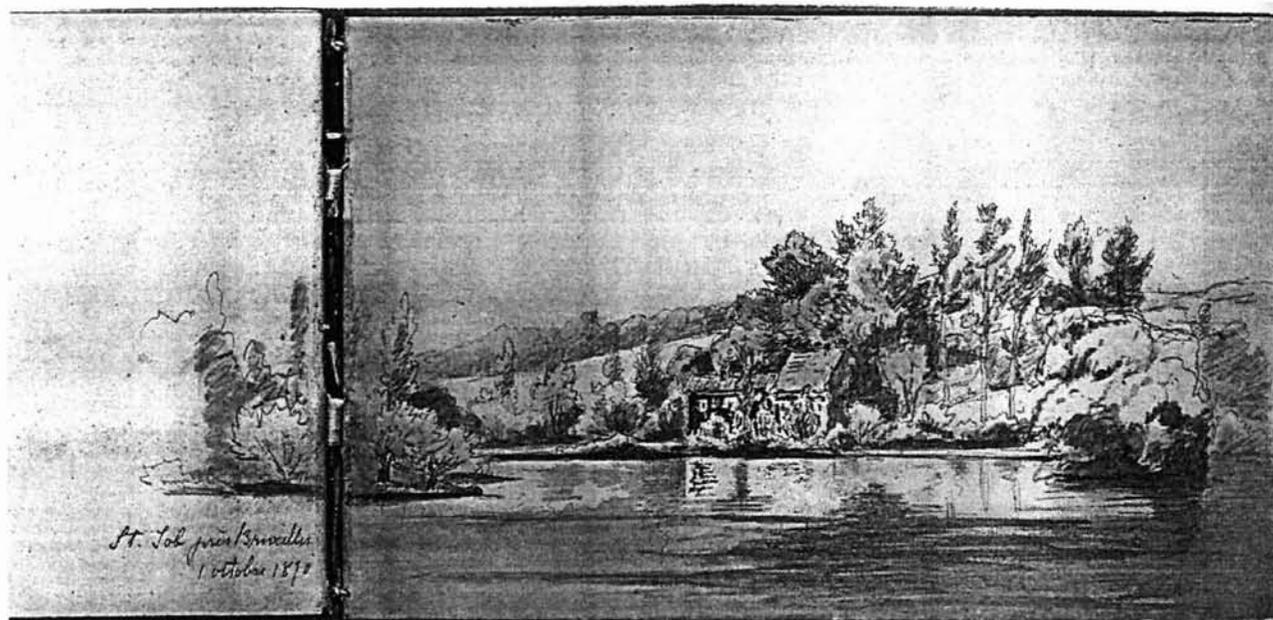


*Le château des Amerois, près de Florenville*

avec une princesse allemande. Le séjour se passa bien.

C'est dans le palais qui forme le coin de la rue de la Régence et de la rue de Namur, abritant aujourd'hui la Cour des Comptes, que les jeunes époux fixèrent leur résidence. Ils sont les parents du roi Albert I<sup>er</sup> (1875–1934) qui accédera au trône en 1909.

On évoquera brièvement le cheminement de la comtesse dans le monde pictural de son époque.



Reproduction partielle du carnet de croquis de la Comtesse de Flandre, représentant l'étang de Saint-Job

## En Allemagne

Il n'est pas impossible qu'une jeune française, mademoiselle Naudin, chargée de l'éducation de la sœur aînée de Marie, la princesse Stéphanie, et «pourvue d'un joli talent de peintre»,<sup>1</sup> soit à l'origine de la vocation de Marie.

Les deux princesses suivirent ensuite, ensemble, des cours sous la direction de Karl Heinrich Mucke (1806–1891) jusqu'aux fiançailles de Stéphanie, Marie n'ayant alors que 10 ans. Mucke est professeur à l'Académie de Dusseldorf. Il est un des maîtres de l'école romantique allemande. On retient de lui la peinture d'histoire, de sujets religieux, de portraits et la gravure à l'eau-forte. Dusseldorf est alors une petite ville de 42.000 habitants. Marie y vécut une quinzaine d'années.

Vers 1855, un élève de Mucke, Sophus Jacobsen (1833–1912), peintre norvégien de paysages établi à Dusseldorf, prendra le relais. Le dictionnaire Bénézit dit de lui: «*Quand il se contente de copier la nature sans vouloir chercher des effets à côté c'est précisément là qu'il devient magistral et obtient des effets impressionnants, extraordinaires.*»

1 Maria Biermé *La vie d'une princesse, Marie de Hohenzollern, comtesse de Flandre*, 1914 Bruxelles.

Si l'influence de Mucke sur la production de Marie est évidente pour ce qui concerne la technique de l'eau-forte et l'influence religieuse, c'est Jacobsen qui communique à Marie la passion du paysage. Pleinairiste, elle s'inscrira dès lors dans son époque, rejetant la peinture romantique.

## En Belgique

En Belgique, elle fréquentera cependant dans un premier temps Jean Portaels (1818–1895) alors maître incontesté dont la production fait de lui un artiste de transition entre le romantisme et la réalisme. Lucien Solvay<sup>2</sup> dit de lui «*... il ne manque qu'une chose, – essentielle il est vrai, – l'éclat, et l'harmonie, l'éloquence des belles colorations, la vigueur et l'ampleur de l'exécution.*»

Mais le maître a deux disciples. Ernest Blanc-Garin (1843–1916) peintre de portraits et de paysages plutôt éclectique. Chose rare dans le monde artistique, il était excellent professeur, respectant la personnalité de ses élèves. Parmi eux: Henri Evenepoel. Henri Van der Hecht (1841–1901) apprécie Hippolyte Boulanger et Théodore Baron. Il

2 Lucien Solvay *Notice sur Jean-François Portaels*, 1903 Bruxelles.

est un précurseur de l'impressionisme en Belgique.

Aux Amerois, maison de campagne familiale à proximité de Bouillon la comtesse fera du paysage et recevra les trois artistes précités. Jusqu'alors très discrète, elle ne se résoudra qu'en 1910 à produire un album rassemblant 22 eaux-fortes. Il est intitulé *La Semois* et sera vendu au profit de la Société des habitations ouvrières.

Elle recevra aussi, dans les Ardennes, le sculpteur de la Cour, Thomas Vinçotte qui réalisa la statue équestre de Léopold II située place du Trône.

### À Uccle

La comtesse appréciait les peintres uclois Victor Uyterschaut (1847–1917) et Henri Stacquet (1838–1906) membres de la Société Royale belge des aquarellistes dont Henri Stacquet devint président en 1901. Les deux artistes sont bien connus à Uccle par les panneaux muraux de la salle du conseil communal.

Paul Hermanus (1859–1911) les réalisa en 1899 d'après des épreuves des deux aquarellistes. La page de couverture de *l'Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps* est une photo du panneau représentant l'ancienne église de Saint Job d'après Victor Uyterschaut, celle de *Monuments, sites et curiosités d'Uccle* représente la château du Papenkasteel d'après Henri Stacquet. Ces deux ouvrages ont été publiés par notre cercle.

C'est Victor Uyterschaut qui accompagna la comtesse à Uccle où elle dessina et peignit des paysages. Le dessin<sup>3</sup> ci-joint est extrait de son carnet de croquis et n'a, très probablement, jamais été rendu public. Il représente l'étang du Petit Saint Job – Klein Sint Job dans la vallée du Geleytsbeek. Il se situait entre la chaussée de Saint Job et le chemin des Pêcheurs. Le travail de la comtesse est signé et daté en bas à gauche: < Saint Job près Bruxelles, 1<sup>er</sup> octobre 1870. >



Le grand salon du château des Amerois, près de Florenville

Saisissons l'occasion de faire un rapprochement avec un dessin de Pol Craps exécuté en 1921, soit un demi siècle plus tard. Il représente le même lieu vu sous un autre point de vue.

Charles Swynkop<sup>4</sup> dit d'Uyterschaut qu'il est < un artiste fécond à la technique pleine de fraîcheur et de naturel. > Lui-même, se confiant à Léon Tombu,<sup>5</sup> s'explique sur son engagement pleinairiste en ces termes: *Je n'ai point de truc, nous dit-il, et je n'ai point d'atelier. Presque toutes mes aquarelles sont entièrement finies sur place. Il m'est arrivé plus d'une fois de m'entendre dire: — Avant de quitter la nature, signez votre œuvre, vous ne pourriez rien y ajouter! Du reste, ajoute-t-il, pour le paysagiste, l'atelier est un non-sens. Le paysage doit se faire sur nature.*

Maria Biermé révèle que c'est une aquarelle de Henri Stacquet qui occupait le chevalet de son salon le jour où la comtesse décéda.

La comtesse visitait les Salons de Bruxelles, les ateliers d'artistes dont celui de Frans Courtens. Maurice Guilbert, peintre uclois nous relate<sup>6</sup> qu' < en 1912, Carl Werleman et moi, nous essayâmes une exposition à l'Hôtel des Familles, sous le titre Uccle artistique. Elle réussit pleinement: la comtesse de Flandre nous fit l'honneur de la visiter. Y prirent part: E. Boonen, L. Cambier, A. Danse, P. Krassnobaieff,

3 Archives du Palais Royal. Archives de la comtesse de Flandre, carnet de croquis.

4 Charles Swynkop et coll. *Cent ans d'art à Ixelles 1863–1963*, 1963 Ixelles.

5 Léon Tombu *Peintres et sculpteurs belges à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, 1907 Liège.

6 Charles Viane et coll. *Uccle au temps jadis*, 1950 Uccle.



*Chemin des Pêcheurs*  
Dessin de Pol Craps, 1921

*F.Lantoiné, E.Lecomte, M.Lefèvre, H. Roidot, P.Stiévenart, J.J. Tordeur, V. Uyterschaut, C. Werleman, L. Grandmoulin, J.A. Jager.* > L'Hôtel des Familles devint plus tard l'Hôtel du Globe.

La comtesse appréciait aussi beaucoup Juliette (1866–1925) et Rodolphe (1860–1927) Wytzman installés depuis 1892 à Linkebeek. Rodolphe exposa à plusieurs reprises aux salons du Cercle des xx et de la Libre esthétique. On trouve d'eux des tableaux au musée Camille Lemonnier, au musée d'Ixelles et dans d'autres musées.

Le musée Charlier à Saint Josse, possède de Juliette une superbe toile *Environs de Saint Job*. La comtesse et Juliette Wytzman travaillèrent ensemble.

La comtesse patronna la société internationale des aquafortistes fondée par Félicien Rops en 1870, celle des aquafortistes anversois fondée en 1880 et la société des aquafortistes belges fondée en 1886.

### Autres arts

La comtesse était musicienne. Elle jouait au piano et à l'harmonium avec le violoncelliste Édouard Jacobs, la pianiste M<sup>lle</sup> Hoeberechts, la violoniste Corinne Coryn et sa bru, la future Reine Élisabeth, dans son atelier du 1<sup>er</sup> étage de la rue de Namur. Elle assistait à des concerts, recevait les artistes de passage à Bruxelles, organisait à son domicile des matinées et des soirées avec des artistes belges et étrangers.

La comtesse parlait français, allemand, italien et anglais, possédait sa propre bibliothèque et pratiquait la reliure de style art nouveau.

Marie, comtesse de Flandre a donc, au long de sa vie, poursuivi une inlassable et fervente confrontation artistique avec la nature. Son intérêt pour la production d'autres artistes et son soutien à leur vocation préfiguraient l'action développée dans le monde de l'art, hier, par la Reine Élisabeth et, aujourd'hui, par la Reine Paola, chacune d'elles, bien évidemment avec sa sensibilité propre. On ne peut que se réjouir de cette vivace continuité.

# Discours de Georges Straete, président de la fanfare de Termeulen à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de celle-ci

Lucien Gerke<sup>1</sup>

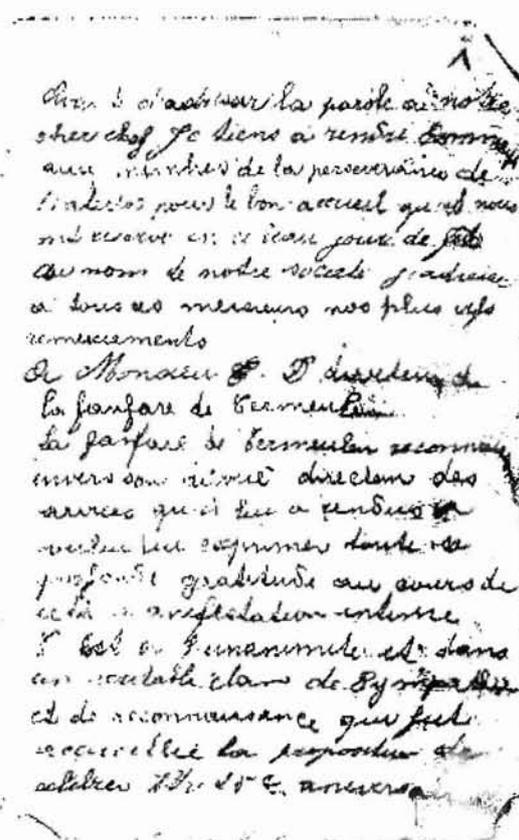
C'est âgée de 15 ans qu'Alice Debutte (1891-1942), native du Chenois (et maman de M<sup>me</sup> Gerke), nota au crayon le contenu de ce discours sur quelques feuillets.

Elle était la nièce du chef de musique Edmond Debutte.<sup>2</sup> Voici son texte tel qu'elle l'a noté le jour où fut prononcé ce discours, soit le 5 avril 1906.

**A**VANT D'ADRESSER LA PAROLE à notre cher chef, je tiens à rendre hommage aux membres de la Persévérance<sup>3</sup> de Waterloo pour le bon accueil qu'ils nous ont réservé ce jour de fête. Au nom de notre société, j'adresse à tous ces messieurs nos plus vifs remerciements.

À Monsieur E(dmond) D(ebutte), directeur de la fanfare de Termeulen.

La fanfare de Termeulen reconnaissante envers son dévoué directeur des services qu'il lui a rendus, a voulu lui exprimer toute sa profonde gratitude au cours de cette manifestation intime. C'est à l'unanimité et dans un véritable élan de sympathie et de reconnaissance que fut accueillie la proposition de célébrer votre 25<sup>e</sup> anniversaire comme directeur de notre chère société. Et ce sentiment d'unanime gratitude a eu son écho dans la population de Waterloo et du Chenois qui, elle aussi, s'est associée à cette manifestation. Je n'en veux d'autre preuve que l'affluence qui se presse ici autour de nous. Il me semble difficile, Messieurs,<sup>4</sup> de retracer la longue carrière de notre cher chef pour la bonne raison que je ne suis que jeune membre et que je n'ai



Avant d'adresser la parole à notre cher chef je tiens à rendre hommage aux membres de la persévérance de Waterloo pour le bon accueil qu'ils nous ont réservé ce jour de fête. Au nom de notre société j'adresse à tous ces messieurs nos plus vifs remerciements.

À Monsieur E. D. Directeur de la fanfare de Termeulen.

La fanfare de Termeulen reconnaissante envers son dévoué directeur des services qu'il lui a rendus a voulu lui exprimer toute sa profonde gratitude au cours de cette manifestation intime. C'est à l'unanimité et dans un véritable élan de sympathie et de reconnaissance que fut accueillie la proposition de célébrer votre 25<sup>e</sup> anniversaire.

Première page du manuscrit  
d'Alice Debutte  
(document fourni par l'auteur)

1 conservateur du musée de Waterloo. Les notes de bas de pages sont de la rédaction.

2 Voir Lucien Gerke, « À l'appel d'Orphée par le chemin des Cochons », dans *Ucclensia* n° 96, 1983, p. 10-11.

3 Nom de la fanfare waterlootie qui avait invité la fanfare *Bien faire et laisser dire*, de Rhode, comme

cela se pratiquait couramment entre sociétés de musique à l'époque.

4 Révélateur d'une époque: seuls des hommes participaient à ce type de sociétés.



Portrait d'Henri Swaelus  
(document fourni par Henri Desmedt †, imprimeur de la  
Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode de Constant Theys).

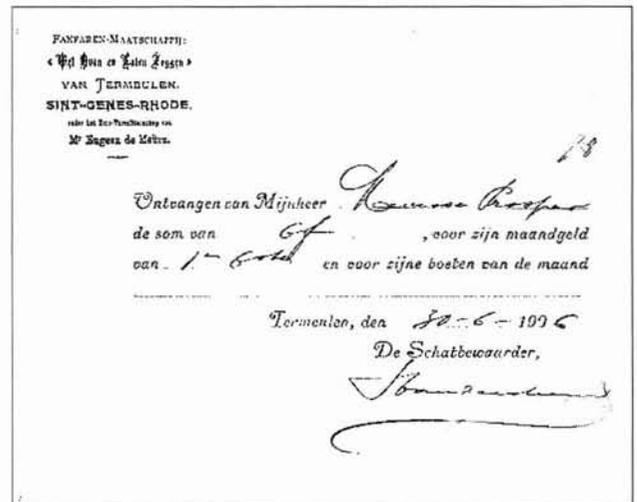
jamais connu la société que dans son plein épanouissement, société marchant à merveille et dirigée depuis de longues années par des hommes compétents. Si, en jetant un regard dans le passé, nous considérons les étapes que nous avons franchies depuis un quart de siècle, nous constatons que la fanfare de Termeulen a fait des progrès des plus considérables.

Le petit groupe d'une dizaine de personnes qui se sont réunies il y a 25 ans s'est très vite métamorphosé en grande et vaste association comptant aujourd'hui plus de 200 membres avec un effectif de 45 musiciens. Assurément, cette transformation n'est pas le fait d'un seul homme. Tous les membres en général, – et surtout les membres de l'ancienne commission,<sup>5</sup> – ont participé à cette expansion. Lorsque nous admirons une fleur dans tout l'éclat de sa splendeur, nous ne songeons guère au jardinier qui l'a plantée. à ceux qui, lorsqu'elle sortait à peine de terre, l'ont entourée de soins continuels qui lui ont permis de grandir et de s'épanouir pour la

plus grande joie de nos yeux. C'est pour cela, Messieurs, que si nous ne voulons pas être injustes, nous avons le devoir, en considérant l'actuelle prospérité de notre société, de songer à ceux qui la créèrent, qui l'aidèrent à grandir, à ceux qui furent aux prises avec les mille difficultés des commencements, et parmi ceux-là, notre chef et mon honorable prédécesseur Monsieur Henri Swaelus se battirent toujours au premier rang.

Je disais tantôt que quelques hommes s'étaient réunis il y a 25 ans et la fanfare était formée. Mais c'était une fanfare sans musique. Il fallait commencer par l'apprendre et pour cela il fallait un directeur. Monsieur Debutte se présenta et fut accepté. Mais chose très embarrassante, notre directeur wallon pur sang ne comprenait pas un mot de flamand au milieu d'un groupe de personnes ne comprenant pas un mot de français. Comment faire?

Monsieur Debutte ne perdit pas courage, entama de suite les leçons expliquées surtout par gestes, se dévoua tant et si bien qu'il arriva bientôt à un heureux résultat. Tous les musiciens qui viennent le saluer aujourd'hui sont des élèves de notre cher chef. C'est lui qui les a formés et je crois que, sans être quelque peu prétentieux, il en a formé de très bons. Mais tous ceux qui ont vu Monsieur



Reçu de cotisation et d'amende émis par la société rhodienne de fanfare Bien faire et laisser dire en 1906 (document fourni par Jeannine Michiels).

5 L'ancienne commission dirigeant la société *Bien faire et laisser dire*.

Debutte à l'œuvre connaissent ses éminentes qualités de professeur. Ils savent avec quel dévouement, avec quelle persévérance et surtout avec quelle patience il inculque les notions si difficiles de la musique. Nos jeunes élèves comprennent à peine leur professeur et pourtant ils n'ont pas peur de demander ses leçons. Ils savent combien il est bon, combien il est affable et sont certains qu'avec un petit effort de leur part, ils seront conduits à bon port. Une fois devenus musiciens, ceux-ci viennent régulièrement aux répétitions pour y cultiver leur développement musical sous l'habile direction de Monsieur Debutte.

C'est aux répétitions, mon cher chef, pendant l'étude des morceaux si difficiles que nous exécutons que nous avons pu apprécier vos hautes capacités musicales, votre caractère bon mais énergique. Ah! certes, tous ceux qui ont joué sous votre direction connaissent le tact, la courtoisie et la grande bienveillance que vous mettez dans l'exercice de vos fonctions. À vous voir à l'œuvre, on dirait un père de famille au milieu de ses enfants, aimé et respecté de tous les siens. C'est pour cela que, dans un vif climat d'affection, nous avons résolu de venir ici tous ensemble vous saluer solennellement et déposer à vos pieds le légitime hommage de notre ardente sympathie. C'est en mémoire de tout ce que vous faites pour la société et aussi comme témoignage de notre sincère affection que nous vous prions d'accepter cette œuvre d'art: votre portrait peint à l'huile dû à l'habile pinceau de Monsieur Schlobach.<sup>6</sup> Votre regretté père ainsi que votre aimable frère Justinien reçurent naguère aussi leur portrait en reconnaissance de services rendus à la musique mais ce qui manque à une famille comme la vôtre, essentiellement composée de musiciens, c'est le symbole de

### Reis Brugge-Zeebrugge-Blankenberghe.

MADAME, MIJNHEER,

Wij hebben de eer U de noodige inlichtingen te sturen aangaande de reis, ingericht op Zondag, 13 Augustus aanslaande:

GAAN: Vertrek uit Rhode, 8 uren stipt.  
 Aankomst te Brugge, 7,23 uren.

Bezoek aan de stad Brugge: Minnewater, Begijnhof, Grootte Markt, Halletoren, (Belfort), Kerk van het Heilig Bloed, enz.

Om 9 1/2 uren, inscheping NABIJ DE SLUIS. Vertrek naar Zeebrugge met het prachtig schip « Albert I ». Vaartduur: 1 uur.

Wandeling langs het strand van Zeebrugge tot Blankenberghe. Van 5 tot 6 uren, concert te Blankenberghe. Bijeenkomst bij het standbeeld De Bruyne om 4 3/4 uren.

TERUG: Vertrek uit Blankenberghe, 8,15 uren zeer stipt.  
 Aankomst te Rhode, 11 uren.

Wij verzoeken vriendelijk de leden die ons vergezellen, de muziek niet te verlaten.

De reiskarten zullen aan de statie uitgedeeft worden om 4 1/2 uren.

De Schrijver,  
 J. Swaelens.

Voor de Maatschappij:

De Voorzitter,  
 G. Straete.

GEEN "KEPI",

*La société Bien faire et laisser dire n'organisait pas que des concerts, mais aussi des «activités d'agrément» (ludiques, dirions-nous), tel ce voyage à la mer en «train de plaisir» (document fourni par Jeannine Michiels).*

l'artiste, c'est l'homme représenté dans son élément, au milieu de ce qu'il aime, absorbé dans l'art qu'il adore et c'est ce que nous avons tâché de réaliser. C'est pour ce motif, mon cher chef, que nous tenons tant à vous voir représenté le violon à la main. Et nous n'avons pas eu trop de difficultés à voir notre désir se réaliser car le talentueux peintre Monsieur Schlobach s'est mis très gracieusement à notre disposition et nous a produit une œuvre d'art d'une ressemblance parfaite, pleine d'expression, de sentiment et de vie.<sup>6</sup> Aussi est-ce avec la plus grande joie que nous réitérons ici publiquement à ce généreux donateur l'expression de nos plus vifs et de

<sup>6</sup> Il s'agit évidemment du peintre allemand dont nous cherchons à mieux cerner la personnalité et le parcours artistique dans notre région. Il était en relation avec les milieux littéraires et artistiques de son temps, fréquentant notamment Emile Verhaeren et le peintre Van Rysselberghe. C'est ce qu'a entendu raconter dans sa famille M<sup>me</sup> Gerke, qui se souvient aussi d'avoir vu le tableau mentionné ici,

grandeur nature ou presque; ce qui l'avait le plus frappée, c'était les veines de la main d'Edmond Debutte tenant son violon. À la mort du chef, le tableau passa à l'un de ses fils, Roger, qui mourut en 1940, sans enfant, à Mons où la trace du tableau s'est perdue (communication téléphonique du 17 août 2006).



*La fanfare 20 ans plus tard, sans doute au moment des adieux d'Edmond Debutte (1925), au cœur du Village  
(document fourni par Charles Carpentiers †)*

nos plus sincères remerciements ainsi que l'hommage de notre plus ardente reconnaissance.

Je termine, Monsieur Debutte, en vous adressant au nom de tous nos membres nos plus sincères félicitations. Soyez heureux, vivez longtemps, mon cher chef, car nous serons très heureux de vous voir encore pendant de très longues années parmi nous. Vous êtes l'ami de Rhode et de tous les Rhodiens.

Georges Straete  
Le 5 avril 1906

Toi que t'es la M<sup>me</sup> Barras  
Toi qui fais tant de tes embarras

Elle a déjà deux amoureux  
Un qu'est trop jeune et l'autre  
qu'est trop vieux (bis 2 fois).

Refrain

Au village  
Quel passage  
L'on s'amuse comme des fous  
Et les filles  
Si gentilles  
Feront la ducasse avec nous (bis)  
Les filles au blanc corsage  
Avec leurs amoureux traversent le village  
Et s'en vont deux à deux et l'on danse  
à la ronde  
Les filles et les garçons pour régayer le monde  
Et nous voilà tous au bal.<sup>7</sup>

7 Texte d'une chanson qui avait vraisemblablement conclu le discours de Georges Straete, président de

la fanfare *Bien faire et laisser dire* et futur bourgmestre de Rhode.

# Kareelbakkerijen in Sint-Genesius-Rode

## Toekennen van vergunningen door de provincie Brabant en de gemeente (1899–1914)

(4)

### Jan De Cock

#### 11. Pierre Willekens (D 472/38)

Naam aanvrager	Pierre Willekens-Pierret
Functie / woonplaats	steenbakker, aannemer van openbare werken, Terheidestraat 11 (Kleinen Dries)
Aantal aanvragen en jaartal	2, in 1908 en 1913
Toegewezen / afgewezen	2 × toegewezen
Omschrijving activiteit	
Aantal baksteenpersen	1908: ; 1913: 1
Aantal stenen per seizoen	1908: 700 à 800 000; 1913: 600 000
Aantal ovens	1908: 3; 1913: 3
Perceel	1908: Sectie C, n° 284

#### Commodo en Incommodo

Aantekenaar verzet	Reden van verzet
Guillaume Blijkers en Trinette Clerens (1908)	schade aan gezondheid, tuberculosepatiënt
Jean Louckx (1908)	aanvraag tot verzekering bij eventuele schade
Sebastien Louckx-Clerens (1908)	schade aan gewassen en huisdieren
Weduwe Guillaume Blijkers-Clerens (1913)	huurders van de woning zullen huis verlaten
Sebastien Louckx (1913)	verbranden van de gewassen

Het was vooral Guillaume Blijkers die zich hevig verzette tegen de kareelbakkerij. Hij woonde naast het stuk land waar de oven opgericht zou worden. Als tuberculosepatiënt verklaarde hij dat de kareeloven hem het leven zou kosten. Vol wanhoop schrijft hij naar

de gemeente over plannen van zijn buur. De brief is keurig vergezeld van het ultieme bewijs: een doktersbriefje. Voor schade aan boomvruchten en veldgewas kon men een vergoeding vragen, < maar niet voor het leven van een zieke mensch > merkte Guillaume emotioneel op. Wanneer de gemeente op afspraak van de provincie de vergunning goedkeurde, greep hij zijn laatste kans en

Loeckx Jean  
 komt u zeggen  
 Wejnier te sikheno  
 caris dat ik liever  
 heb van niet te  
 beschatig te worden  
 als beschatig te zijn  
 en in geval als het  
 bestaet het Bakken  
 van den Kareel, dat ik  
 beschatig wordt dan  
 moet perwils wil bens  
 my granboeren en dan ben ik

Merkwaardige protestbrief van Jean Louckx, 1908

richtte zich rechtstreeks tot de gouverneur. Bovendien was Guillaume Blijkers sinds twee jaar ziek en de laatste veertien maanden werkonbekwaam. De een zijn brood is de ander zijn dood: *< mijne reden mijne verzetting is dat het oprichten van deze steenbakkerij mij zou kunnen het leven kosten [...] en nu als ik op de baan van genesing ben volgens de verklaring van de geneesheer Ernest Gody, en nu het goet weder aankomt voor mijne ziekte dat ik in de volle lucht moet zitten [...] dat het mij onmogelijk is die slechten geur uit te staan >* (brief van 22-05-1908).

Ondanks de ernstige ziekte van Guillaume Blijkers stemden de gemeente en provincie in met de aanvraag. De ziekte was een gefundeerde reden tot weigering, toch oordeelde men dat de ovens ver genoeg van de bebouwing stonden om enige hinder te veroorzaken. Bovendien stonden de ovens in een agrarisch landschap. Merkwaardig is het verzet van Jean Louckx. Het kleine briefje is op het eerste gezicht cryptisch. Door de lage

scholingsgraad werden de woorden fonetisch neergekrabbeld, met een pittoreske maar onleesbare brief als gevolg.

De vergunning van 1908 bedroeg vijf jaar, in 1913 vroeg Willekens een verlening aan voor dezelfde periode. Guillaume Blijkers overleed nog voor 1913 en kon geen verzet meer aantekenen, zijn vrouw deed dit in zijn plaats. Bespoedigde de uitwasemingen van steenbakkerij de tuberculose van Guillaume? Over de arme man zijn levenseind geven de bronnen geen uitsluitsel.

Ook Sebastien Louckx speelde in op de gevoelens van de provincie. Zijn landbouwgrond lag op minder dan vijf meter naast de ovens. *< Want denkt goed waarde heer voor een oude werkmán is het heel bedroefd als men ziet dat al zijn zwoegen zoo in eens verbrand wordt >* (brief van 03-06-1913). De provincie oordeelde dat Sebastien in zijn recht was en stuurde de klacht door naar de rechtbank. De verdere uitspraak is niet bekend.

*(Wordt vervolgd)*